



Épanouissement, respect, responsabilités

***Rapport et recommandations sur
l'impact d'Internet et des autres
technologies de l'information sur les écoles
publiques anglophones du Québec***

**Présentés à l'Association des commissions scolaires anglophones du Québec
par le Groupe de travail de l'ACSAQ
sur l'impact d'Internet et des autres technologies
Dr Claude Lajeunesse, président**

juin 2008

Table des matières

Sommaire.....	1
Mandat.....	1
Méthodes.....	1
Objectifs.....	2
Tour d’horizon de la recherche.....	3
La nature omniprésente de la technologie.....	3
Les technologies de réseautage social et les comportements associés	4
Défi à relever : intégrer la technologie dans les programmes éducatifs.....	8
Recommandations.....	11
Annexe I	
Biographies des membres du groupe de travail.....	17
Annexe II	
Sondage Internet des intervenants de l’ACSAQ.....	21

Membres du groupe de travail

Président




Claude Lajeunesse

Membres



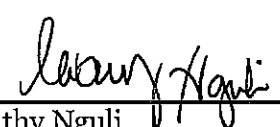
Marie Anna Bacchi



Catherine McKeogh



Nirmala Bains



Cathy Nguli



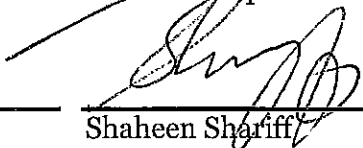
Peter Côté



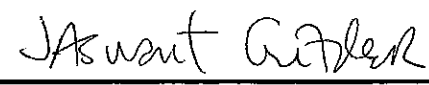
Howard Shapiro



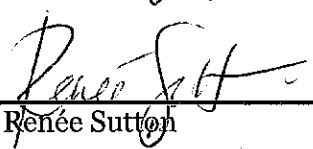
Frédérick Gaudreau



Shaheen Shariff



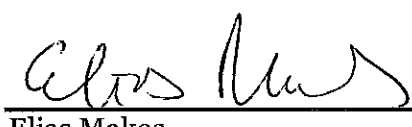
Jaswant Guzder



Renée Sutton



Robert Libman



Elias Makos

Membres d'office: Debbie Horrocks (Présidente, ACSAQ); Rosemary Murphy (membre du conseil d'administration de l'ACSAQ); Ronald Canuel (Président, Association des directeurs généraux des commissions scolaires anglophone du Québec/ Directeur général de la Commission scolaire Eastern Townships); Antonio Lacroce, (Directeur général de la Commission scolaire English Montreal).

Soutien administratif: David Birnbaum, Directeur général, ACSAQ; Andrew Churchill, chercheur; Angela Rosa, soutien logistique.

Sommaire

Mandat

En août 2007, l'Association des commissions scolaires anglophones du Québec (ACSAQ) décidait de créer un groupe de travail pour examiner l'impact d'Internet et des technologies connexes sur les écoles publiques anglophones du Québec. L'Association a ainsi noté : Étant donné la portée sans cesse croissante des technologies de l'information, l'enseignement public fait face à de nouveaux défis et à de nouvelles perspectives d'avenir. Les défis d'ordre moral, légal et social que posent ces nouvelles technologies outrepassent les limites de l'enseignement public. Dans un même ordre d'idées, les éducateurs ne peuvent être seuls responsables de trouver les solutions à ces défis. De nouvelles approches s'imposent. L'ACSAQ croit que le moment est choisi pour examiner des idées et des stratégies en réponses à ces préoccupations.

Sous le leadership de Dr Claude Lajeunesse, président-directeur général de l'Association des industries aérospatiales du Canada et ancien président des universités Concordia et Ryerson, le groupe de travail bénévole avait le mandat de préparer un rapport à présenter au Conseil d'administration de l'ACSAQ au printemps 2008 en faisant des recommandations d'outils, de stratégies et d'interventions afin de maximiser les effets positifs d'Internet et d'en minimiser l'abus possible dans les écoles publiques anglophones du Québec.

Méthodes

En réponse à ce mandat, le groupe de travail s'est réuni pour une première de cinq rencontres en octobre dernier. Pendant huit mois, le groupe a tenté de bien cerner les défis et les possibilités que présentent l'Internet et les TIC auxquels sont confrontés les écoles, les commissions scolaires, les enseignants, les élèves, les directeurs et les autres intervenants. Pour ce faire, le groupe de travail s'appuie sur la riche expérience et les différentes perspectives des membres. Parmi ceux-ci nous comptons un ancien enseignant et directeur d'école, un commentateur média, un cadre supérieur en soins de la santé, un officier supérieur des services policiers, une étudiante, un parent et un cadre supérieur en télécommunications. Nous tenons notamment à souligner la participation de Dre Shaheen Shariff, professeure adjointe à l'Université McGill et experte en cyberintimidation ayant déjà publié des ouvrages sur le sujet, qui a joué un rôle prépondérant au sein du groupe de travail.

Outre les réunions, le groupe de travail a complété une analyse approfondie de la documentation existante sur le sujet. Par la suite, et afin d'y ajouter un contexte local, un sondage a été effectué auquel ont répondu quelque 1000 participants issus de la communauté de l'ACSAQ, soit des élèves, parents et enseignants. Par ailleurs, le groupe de travail a rencontré des représentants de l'Association des bibliothécaires du Québec et de la Sûreté du Québec en plus d'engager des consultations non officielles avec des groupes intéressés en vue de recueillir leurs idées.

Les détails de l'analyse de la documentation et un sommaire des résultats de notre enquête composent le présent rapport. En dernier lieu, le groupe de travail a passé beaucoup de temps à l'élaboration d'une structure permettant de proposer une série de recommandations à l'ACSAQ et ses commissions scolaires membres. Ces recommandations, telles que définies dans le mandat donné au groupe de travail, reflètent l'indéniable réalité que la collectivité entière doit reconnaître l'impact d'Internet. Nos écoles publiques occupent un rôle vital devant les défis et les possibilités présentés dans le rapport.

Objectifs

Le groupe de travail a tôt fait de fixer les trois objectifs suivants. Ils ont servi de guide général pour réaliser le rapport, sans toutefois imposer de limite :

- Sensibiliser le public et faciliter sa compréhension à l'égard de l'impact positif d'Internet sur l'apprentissage et le développement des élèves de même que devant la possibilité d'initier des innovations pour résoudre les abus sur Internet.
- Encourager l'élaboration accrue d'activités de communication et de programmes pédagogiques pertinents au niveau des écoles et des commissions scolaires.
- Inciter le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport à reconnaître activement l'impact des technologies nouvelles, et à y réagir.

Tour d'horizon de la recherche

Le groupe de travail a examiné la recherche pertinente sur l'impact des technologies de l'information, notamment Internet, sur l'éducation. Trois principaux thèmes ont été retenus :

- Sa nature omniprésente en progression rapide
- La complexité des technologies de réseautage social¹ et les comportements qu'elles engendrent
- Les défis associés à l'intégration de la technologie dans le programme éducatif

Bien que loin d'être exhaustif, l'examen de la recherche fait ressortir la grande complexité des questions. Plus particulièrement, le groupe de travail a été frappé par la tension créée entre l'idée que les expériences en ligne des adolescents sont formatives, constructives et pleines de potentiel positif et la tendance habituelle du public à décrire ces expériences comme étant antisociales et nuisibles à l'apprentissage. Cette tension est au cœur de nos recommandations.

Dans la mesure du possible, le rapport puise dans la recherche canadienne, plus particulièrement dans la recherche menée dans les écoles anglophones du Québec. En outre, le groupe de travail a étoffé la recherche disponible grâce à un sondage à grande échelle effectué auprès d'élèves, de parents et d'enseignants des commissions scolaires membres de l'ACSAQ. Le sondage, disponible en anglais et en français, a été fait en ligne en février et mars 2008 avec plus de 1000 participants. Des énoncés sommaires obtenus lors de l'enquête sont compris dans ce tour d'horizon et des données complémentaires y sont annexées. Les énoncés sont présentés en énumération verticale.

La nature omniprésente de la technologie

En 2005, Réseau Éducation-Médias terminait la phase II de son enquête *Jeunes Canadiens dans un monde branché*.² Cette enquête avait comme objectif d'observer les attitudes et comportements de plus de 5 000 élèves canadiens de la 4^e année à la 5^e secondaire. La portée toujours croissante d'Internet et des technologies connexes y est documentée :

- 94 % des jeunes ont accès à Internet à la maison.
- 37 % des jeunes ont leur propre connexion Internet.
- 23 % des élèves ont un téléphone cellulaire.
- 86 % des élèves ont un compte de courrier électronique.

¹ Pour les besoins du présent rapport, nous avons retenu un sens très général pour définir les technologies de réseautage social. Ainsi, nous ne nous sommes pas limités aux sites dévoués à la promotion de réseautage social comme My Space et Facebook mais avons aussi inclus les sites qui encouragent les interactions tels que YouTube, les blogues et les clavardoirs.

² Cette enquête est accessible au public et peut être téléchargée du site <http://www.media-awareness.ca/français/recherche>.

Cette information est confirmée dans une étude récente menée par Dre Shaheen Shariff, membre du groupe de travail. Son enquête³ auprès de 500 élèves de la région montréalaise, de 5^e année à la 3^e secondaire a conclu que :

- 99 % des élèves ont au moins un ordinateur à la maison.
- 33 % des élèves ont au moins trois ordinateurs à la maison.
- 95 % des élèves utilisent Internet à la maison
(52 % sont en ligne à tous les jours).
- 37 % des élèves ont un téléphone cellulaire.
- Plus de 65 % des élèves ont vécu une expérience négative en ligne
(Ces expériences en ligne surviennent dès la 6^e année).

Notre propre étude auprès des intervenants de l'ACSAQ corrobore les conclusions suivantes :

- Plus de 95 % des répondants ont au moins un ordinateur à la maison.
- Plus de 80 % des répondants ont un accès Internet haute vitesse.
- Plus de 85 % des répondants rapportent que les jeunes passent au moins une à trois heures en ligne par semaine.
- Près de 60 % des parents (et 90 % des élèves) rapportent que les jeunes ont leur propre adresse courriel.

Les technologies de réseautage social et les comportements associés

Depuis cinq ans, Internet a pris la vie sociale des adolescents d'assaut. Facebook (fondé en 2004) et YouTube (fondé en 2005) se classent parmi les 10 sites les plus achalandés à l'échelle mondiale. Au Canada, Facebook est maintenant bon premier.⁴ Selon une étude récente, plus de 50 % des ados en ligne fréquentent des sites de réseautage social et ont créé un profil Web.⁵ En outre, l'étude indique que plus de 50 % des jeunes visitent ces sites à de nombreuses reprises par semaine. Les données de trafic Facebook corroborent cette tendance révélant que plus de la moitié de leurs utilisateurs reviennent à tous les jours et y passent en moyenne au-delà de 20 minutes.⁶

Que se passe-t-il dans cet espace virtuel? La tension qui existe entre la peur des dangers Internet et l'attrait de ses possibilités a retenu l'attention des chercheurs en sciences humaines. De récentes études révèlent qu'un nombre croissant d'élèves font face à diverses formes de cyberintimidation.⁷ De surcroît, les conséquences de la

³ Cette recherche fait partie d'une étude en cours financée par le Conseil de recherches en sciences humaines du Canada.

⁴ Alexa est une entreprise d'analyse de trafic Internet. L'adresse du site est <http://www.alexa.com>.

⁵ Lenhart, Amanda. (2007) "Social Networking Websites and Teens: An Overview." *PEW Internet and The American Life Project*. Disponible à <http://www.pewinternet.org>.

⁶ Ces données sont rapportées par Facebook et sont disponibles à : <http://www.facebook.com/press/info.php?statistics>.

⁷ Barak, A. (2005). "Sexual Harassment on the Internet." *Social Science Computer Review*, 23(1), 77-92.; Réseau Éducation-Médias (2007). "Jeunes Canadiens dans un monde branché : Faits saillants." Disponible à http://www.media-awareness.ca/français/recherche/JCMB/phaseII/faits_saillants.cfm.

cyberintimidation peuvent être sérieuses pour les adolescents : angoisse sociale accrue, risque d'échec scolaire et suicide.⁸ Malgré la fréquence et la gravité de l'intimidation, bon nombre d'élèves réfutent les affirmations voulant que leurs univers branchés soient dangereux. En effet, ils insistent pour convaincre les adultes que le réseautage social en ligne a un impact positif dans leur vie.⁹ Selon les ados, le réseautage facilite et active leurs interactions sociales. L'organisation d'événements, la communication avec d'autres jeunes aux vues similaires, et faire connaissance avec des personnes qu'ils n'auraient pas autrement eu l'occasion de rencontrer sont parmi les exemples cités. Tous ces points ont en commun la capacité offerte par Internet de dépasser toutes les limites géographiques qui ont traditionnellement freiné l'univers social des jeunes, à l'école et ailleurs.

L'étude susmentionnée, *Jeunes Canadiens dans un monde branché*, affirme que : « Les jeunes nous disent que leurs expériences sur Internet sont généralement positives et enrichissantes sur le plan social » et que « Les jeunes se servent d'Internet pour élargir leurs réseaux sociaux actuels et en développer de nouveaux. » L'étude reconnaît cependant que « Sur les sites Web grand public, les jeunes sont exposés à du contenu offensant et à des situations comportant des risques » et que « Pour certains jeunes, Internet est un moyen de communication propice à l'intimidation et au harcèlement sexuel. »¹⁰

De plus, l'impact des sites de réseautage social n'est pas ressenti exclusivement par les élèves. Par exemple, 85 % des enseignants de l'Ontario disent avoir été victimes de cyberintimidation et plusieurs d'entre eux (de 19 à 39 %, selon la question) croient que la cyberintimidation cause : 1) les enseignants à quitter la profession prématurément; 2) le décrochage scolaire; 3) une diminution de la qualité de vie en classe; 4) une diminution de la satisfaction professionnelle des enseignants; et, 5) une mauvaise performance scolaire.¹¹ En outre, certains enseignants affirment ne plus se sentir en sécurité dans leur rôle de symbole d'autorité à l'école car ils ont peur que les élèves se vengent contre eux en ligne de façon dommageable ou même diffamatoire. Par conséquence, ils seront moins aptes à donner une note reflétant un travail de moindre qualité et moins aptes à intervenir lorsque les élèves ont des écarts de conduite.¹²

À la lueur de ces conclusions, le sondage effectué par le groupe de travail s'est axé sur l'opinion des citoyens de l'ACSAQ concernant les points relevés. Ainsi, les participants ont répondu à des questions qui tentaient d'évaluer leurs sentiments de sécurité et de

⁸ Willard, N. (2006) *Cyber-bullying and Cyberthreats. Responding to the Challenge of On-line Social Cruelty, threats, and Distress.* Ingram Book Co.

Shariff, S. (2004) Keeping schools out of court: Legally defensible models of leadership to reduce cyber-bullying. *Educational Forum*, Delta Kappa Pi. 68(3) 222–233;

⁹ Réseau Éducation-Médias (2007). «Jeunes Canadiens dans un monde branché : Faits saillants.» Disponible en ligne à http://www.media-awareness.ca/english/research/YCWW/phaseII/key_findings.cfm.

¹⁰ idem

¹¹ *Ontario Teachers College (2007). State of the Teaching Profession Survey Result.* Disponible en ligne à http://www.oct.ca/publications/professionally_speaking/september_2007/results.asp.

¹² Cette recherche fait partie d'une étude en cours financée par le Conseil de recherches en sciences humaines du Canada. Dre Shaheen Shariff de l'Université McGill en est la chercheuse principale.

peur face aux activités en ligne et le potentiel de comportements positifs ou négatifs. Les énoncés suivants donnent un aperçu des conclusions :

- La majorité de tous les groupes de répondants ne croient pas qu'Internet nuise à la vie sociale des élèves, à leur épanouissement social, ou ne cause la plupart des problèmes sociaux.
- La majorité de tous les groupes de répondants ne croient pas que le comportement Internet soit essentiellement plus antisocial ou dangereux que l'interaction en personne.
- Seulement 4 % des enseignants sondés ont dit être victimes d'un incident en ligne causé par des élèves (et seulement 5 % causé par des parents).
- La majorité de tous les groupes de répondants ne partagent pas l'avis voulant qu'Internet ait un impact négatif sur leur environnement scolaire.

Le groupe de travail conclut donc que le discours des médias diabolisant la technologie¹³ est généralement réfuté par les participants au sondage de l'ACSAQ. De plus, le groupe de travail ne croit pas que notre enquête appuie le taux d'incidents de harcèlement en ligne envers les enseignants généralement signalés par les médias et le rapport du Ontario Teachers College.

Bien que le groupe de travail soit quelque peu réconforté par ces conclusions, il reconnaît certes qu'Internet demeure un moyen de communication pouvant provoquer des incidents de comportements problématiques. Le groupe de travail croit que ces comportements doivent être vus dans le contexte de toute leur complexité sociale et non comme étant le résultat direct d'Internet et des technologies de l'information. Nous croyons que notre enquête ACSAQ indique que les participants sont du même avis.

Par ailleurs, le groupe de travail voulait en savoir davantage sur l'opinion des intervenants de l'ACSAQ au sujet du rôle des écoles dans l'enseignement d'un bon usage de la technologie et de leurs réactions face aux incidents d'abus. En réponse à nos questions, les résultats de notre enquête indiquent que :

- La majorité des parents et enseignants qui ont répondu croient que les écoles et les commissions scolaires ont le droit et la responsabilité de trancher les questions Internet sans égard à l'endroit où une situation a lieu. Il est intéressant de noter qu'environ un tiers des élèves étaient incertains devant cette question, nous laissant donc conclure qu'il n'y avait ni accord ni désaccord majoritaire.

¹³ Pour en lire plus sur l'approche des médias pour décrire l'utilisation de la technologie par les jeunes, veuillez consulter : Shariff, Shaheen (2008) *Cyber-Bullying: Issues and Solutions for the School, the Classroom and the Home* Routledge (Taylor and Francis Group).

- La minorité de répondants croient que les écoles éduquent adéquatement les élèves et les parents au sujet des dangers possibles sur Internet.
- La minorité des enseignants ont répondu qu'ils trouvent que les écoles les protègent suffisamment contre le harcèlement et l'intimidation en ligne et que les écoles les renseignent adéquatement quant aux nouvelles questions d'ordre juridique qui font surface.

Étant donné ces conclusions, nous croyons que les écoles peuvent et doivent en faire davantage dans l'éducation des dangers possibles et des réponses aux situations particulières. Il est évident que les participants au sondage de l'ACSA croient que ce travail devrait être fait de façon proactive et pédagogique et non de façon réactionnelle et craintive.

De plus, nous croyons que d'autres recherches documentées défendent cette approche sans équivoque. Ainsi, Dre Shariff observe dans sa propre recherche que :

- L'intimidation est formée et dictée par des attitudes sociétales pratiquées et tacitement acceptées par les adultes. La cyberintimidation est l'extension d'un comportement intimidant (lors d'événements sportifs, au travail, à la maison, à l'école, au volant, dans les médias, aux nouvelles etc.) qui imite un comportement observé chez les adultes; et
- La recherche sur la cyberintimidation démontre plus précisément qu'elle est une extension de l'intimidation sociale; nous croyons que les réactions interdisant la technologie ou diabolisant les contrevenants font erreur et qu'elles aggravent même la situation.¹⁴

Dre Shariff explique comment cette exacerbation se produit d'au moins deux façons importantes : 1) Bien que des mesures disciplinaires cohérentes soient nécessaires, des mesures exclusivement punitives criminalisant les élèves diminuent la probabilité que les ados rapportent les incidents; et 2) Mettre le blâme sur le dos des enfants et de la technologie nuit à une discussion nécessaire et constructive sur les causes fondamentales du comportement. Ces causes peuvent être biologiques et environnementales, et sont souvent incrustées dans la structure systémique des établissements d'enseignement.

Liens dysfonctionnels entre les administrateurs et les enseignants, tension sous-jacente relative à la diversité, pression exercée par les parents : voilà les facteurs qui peuvent avoir une forte influence sur le déroulement des situations d'intimidation et de cyberintimidation dans l'environnement physique ou virtuel de l'école.¹⁵

¹⁴ Pour en apprendre davantage sur le manque de mesures disciplinaires hors-contexte en réaction à la cyberintimidation, veuillez consulter : Shariff, S (2008) *Cyber-Bullying: Issues and Solutions for the School, the Classroom and the Home* Routledge (Taylor and Francis Group).

¹⁵ Pour en apprendre davantage au sujet de la relation entre l'environnement scolaire et la cyberintimidation, veuillez consulter : Shariff, S (2008) *Cyber-Bullying: Issues and Solutions for the School, the Classroom and the Home* Routledge (Taylor and Francis Group).

Nous croyons que la combinaison des efforts d'éducation proactive des écoles avec des mesures disciplinaires réfléchies est l'approche à privilégier et semble être appuyée par nos intervenants. Les recommandations pour arriver à mettre au point une telle approche sont formulées dans la dernière section de ce document.

Défi à relever : intégrer la technologie dans les programmes éducatifs

L'intégration efficace de la technologie dans les écoles pose de nombreux défis. Ceux-ci comprennent le financement de la technologie, l'allocation du temps nécessaire à son installation et le développement d'une culture qui appuie les enseignants dans le processus complexe de l'intégration de la technologie dans leur enseignement. Il est difficile de déterminer si les écoles ont réussi à réaliser ces objectifs, et si les réussites ont donné significativement plus de résultats désirables pour les élèves.¹⁶

Par exemple, selon de nombreux ouvrages didactiques, l'intégration réussie de la technologie est une tâche très difficile pour les enseignants et un nombre restreint y arrivent.¹⁷ Cela dit, il existe des exemples prouvant qu'il est possible de surmonter les obstacles en fournissant temps et soutien continu aux enseignants. Les résultats peuvent entraîner des changements pédagogiques importants.¹⁸

L'intégration de la technologie aux programmes devient encore plus complexe lorsqu'on tient compte de la diversité des opinions sur l'impact de la technologie en éducation. Ces opinions divergentes sont documentées en profondeur dans les résultats de l'enquête du groupe de travail. Un certain nombre de parents déplorent l'impact des technologies sur les élèves et perçoivent une diminution de leur capacité à bien lire et écrire. Contraste frappant, certains enseignants questionnés perçoivent les technologies comme étant une sorte de panacée pour l'avenir, particulièrement au sein du programme éducatif du Québec. L'étendue des opinions s'est avérée informative mais le groupe de travail s'est intéressé plus particulièrement à la réaction positive de la majorité des participants. En effet :

¹⁶ Pour en apprendre davantage sur les défis relatifs à la mise en place des technologies de l'information et de communication, veuillez consulter : Yelland, N., Neal, G. A., & Dakich, E. (Eds.). (2008). *Rethinking education with ICT: New directions for effective practices*. Rotterdam: Sense Publishers and/or Zandvliet, D. (2006). *Education is not rocket science: The case for deconstructing computer labs*. Rotterdam: Sense Publishers.

¹⁷ Pour lire l'article révisant des exemples de ces ouvrages et une discussion détaillée sur les défis devant les TIC, veuillez consulter : Bracewell, R.J., Sicilia, C., Park, J., & Tung, I.-P. (2007, May). Tracking adoption and non-adoption of ICT activities by teachers. Présentation invitée à la pré-conférence Technology and Teacher Education, 2007 Congress of the Humanities and Sciences, Université de Saskatchewan, Saskatoon. Disponible à : http://www.tact.fse.ulaval.ca/papers/Bracewell_aera2007.pdf

¹⁸ Un exemple de projet de ce genre est « Learning with Laptops » de la commission scolaire New Frontiers. Pour une revue de ce projet, veuillez consulter : Strong-Wilson, T., Pasinato, M., Ryan, K., Thomas, B., Mongrain, N., Harju, M.-L., et al. (2007). Line up your ducks! Teachers and students learning with laptops in a teacher action research project. *LEARNing Landscapes*, 1(1). Un deuxième exemple est le programme d'ordinateur portable "Enhanced Learning Strategy" de la commission scolaire Eastern Townships, disponible à <http://www.etsb.qc.ca>

- La majorité de tous les groupes de répondants croient qu'Internet et autres technologies ont un impact positif sur l'éducation de leurs enfants.

Ils ont cependant apporté quelques réserves :

- La majorité de tous les groupes de répondants sont incertains ou sont en accord pour dire que les élèves ne savent pas toujours comment évaluer la qualité et l'exactitude des sources en ligne et ne sont pas toujours certains de tricher ou non en faisant du couper-coller de sources en ligne.
- Il y a un écart de perception entre les réponses des enseignants (accord majoritaire) et celles des élèves et parents (accord minoritaire) à la question qui demandait si les enseignants intègrent efficacement la technologie dans leur enseignement.
- La minorité de tous les groupes de répondants croient que les enseignants, parents et élèves communiquent efficacement grâce à la technologie.

Les recommandations dans la dernière section du rapport adressent ces réponses.

Alors qu'il est clair que les écoles doivent continuer à viser l'intégration efficace de la technologie dans l'enseignement, le groupe de travail doit tout de même reconnaître les efforts importants déjà accomplis par les écoles et les enseignants. Nommément, les enseignants qui ont répondu au questionnaire ont documenté l'importance de la technologie dans leur enseignement et les façons précises qu'ils ont utilisées pour l'intégrer dans la classe :

- 83% des enseignants sondés donnent des travaux à faire à l'aide de technologie et d'Internet.
- Seulement 6% des enseignants sondés disent que la technologie est peu importante à leur enseignement. Par contre, 57% des enseignants croient que la technologie est complémentaire (intégrée ou complémentaire) et 15% disent qu'elle est centrale et intégrée.

En outre, les sentiments de ces enseignants envers la technologie sont en général renforcés par leurs opinions sur le sujet et expriment en grande majorité qu'Internet et les technologies connexes :

- Ne contribuent ***pas*** au départ prématuré des enseignants;
- Ne contribuent ***pas*** à l'abandon des études;
- Ne nuisent ***pas*** à la qualité des expériences en classe;
- Ne nuisent ***pas*** à la satisfaction professionnelle des enseignants;
- Ne contribuent ***pas*** à la mauvaise performance des élèves;
- Ne rendent ***pas*** les enseignants moins aptes à donner des notes faibles; ou
- Ne rendent ***pas*** les enseignants moins aptes à discipliner les élèves.

Ces réponses indiquent clairement que les enseignants sondés prennent des mesures pour mettre en œuvre la technologie et n'en ont pas peur, mais il est quand même important de noter qu'ils ne voient pas leurs efforts adéquatement appuyés. Ceci est attesté par les réponses qui indiquent que la majorité des enseignants sont en **désaccord** avec l'énoncé suivant :

- Les écoles fournissent suffisamment d'aide aux enseignants pour intégrer la technologie dans leur enseignement.

Les recommandations du groupe de travail tentent de répondre à ce besoin exprimé pour appuyer les enseignants et les inciter à mieux intégrer la technologie dans leurs cours et pour aider les élèves à mieux utiliser cette technologie en tant que partie intégrante de leur apprentissage.

Recommandations

Afin de bien comprendre les recommandations, le groupe de travail propose qu'elles soient expliquées à la lueur des principes et observations fondés sur les conclusions et les discussions décrites dans le présent rapport. Les politiques et les pratiques sur l'utilisation des technologies de l'information dans les écoles doivent essentiellement essayer de maximiser les avantages qu'elles apportent à l'éducation et au développement tout en minimisant les abus causés par la cyberintimidation et autres comportements négatifs.

Notamment :

- A. Le groupe de travail a compris qu'il existe un besoin immédiat pour des *approches pédagogiques et transformatives, et des pratiques préventives* afin d'engager un dialogue avec les élèves, leur donner des responsabilités, du leadership et des possibilités d'apprentissage à l'intérieur de cadres éthiques qui amèneront les jeunes et *les adultes concernés* à réaliser l'impact de leurs paroles sur autrui. Afin que les élèves soient adéquatement préparés pour une société axée sur le savoir, les éducateurs doivent valoriser les connaissances médiatiques et être un exemple à suivre pour un discours responsable, respectueux et ouvert, en ligne et en classe.
- B. Il sera souvent nécessaire d'ajuster la façon de penser, les pratiques et le leadership afin de s'assurer que les ressources requises (humaines et financières) soient disponibles, accessibles et bien utilisées telles qu'indiquées dans les recommandations ci-dessous, et *qu'une planification, une surveillance et une évaluation consistantes et durables des programmes et pratiques dans les écoles soient établies afin d'appuyer les approches proactives et préventives.*
- C. *Le groupe de travail appuie le besoin pour une discipline et des conséquences appropriées pour répondre à la gravité variable des incidents de cyberintimidation.* Par exemple, lorsqu'il y a infraction à une loi, le groupe de travail comprend pleinement que la police doit intervenir. Cela dit, des études ont fourni des preuves accablantes indiquant le besoin d'adopter des attitudes et des politiques différentes des réponses *réactives* qui n'adressent pas les causes fondamentales des discours négatifs en ligne et en classe. Les réactions vont échouer si elles ne reconnaissent pas que ce genre d'incident se produit dans un cadre sociétal qui ne se limite pas à l'occurrence d'un abus. La négligence face aux causes fondamentales des comportements et expressions des élèves et le manque de sensibilité au niveau de participation d'un élève (agresseur, aidant ou victime) peuvent compromettre l'environnement de l'école dans son ensemble parce qu'ils modèlent une indifférence et une intolérance envers les besoins des élèves et de leur apprentissage.
- D. Passer du paradigme prévalent de contrôle réactif en réponse à la cyberintimidation pour aller vers une perspective de politique éducative plus

proactive ne devrait pas nécessiter l'investissement de temps additionnel important de la part des enseignants et de l'administration des écoles. Le groupe de travail est convaincu que le changement peut se faire de façon raisonnable en élaborant des pratiques et des réseaux de collaboration où toutes les parties concernées, incluant les élèves, seront engagées.

- E. Les élèves peuvent et doivent être les principaux agents de changement dans les recommandations formulées ci-dessous afin d'être pleinement considérés et encouragés par les enseignants à faire preuve de respect et responsabilisation en ligne et d'accepter d'être personnellement responsables de leur comportement en ligne et de celui de leurs pairs.
- F. Dans le même ordre d'idées, les parents peuvent et doivent être des partenaires actifs afin de mieux comprendre les forces dynamiques et l'impact des nouvelles technologies sur leurs enfants. Ils doivent les appuyer et les guider dans un usage responsable de ces technologies.
- G. En dernier lieu, il existe une multitude d'organismes ressources dans les secteurs public et privé qui peuvent donner l'exemple et aider à enseigner un bon usage de la technologie. Parmi ces organisations, on compte les médias d'information, les entreprises privées, les bibliothèques, les forces policières et toute une gamme de services en ligne et de sites Web. Ces intervenants peuvent encourager les efforts visant à aider les jeunes à utiliser la technologie de façon responsable en modelant un comportement réfléchi et éthique.

Conformément à ce qui précède, le groupe de travail émet les recommandations suivantes :

1. Éduquer et rassembler la communauté pour une utilisation d'Internet responsable et informée

Actions possibles :

- Inviter les élèves, enseignants et parents à participer directement au développement et à la communication d'information, de compétences et de démarches sur les règles d'utilisation et de conduite sur Internet, et le respect de la confidentialité.
- Élaborer des stratégies pour aider les élèves à comprendre les formes d'intimidation traditionnelles et cybernétiques, le déséquilibre de pouvoir qui distingue l'intimidation de la plaisanterie, et l'impact des discours en ligne et en personne sur autrui.
- Renforcer l'autonomie des élèves et les encourager à devenir des agents de changement actifs visant une communication ouverte, responsable et respectueuse en étant un modèle de respect et en tenant tête aux agresseurs.

- Développer des méthodes et des techniques de soutien pour aider les élèves à reconnaître les conséquences sérieuses de la cyberintimidation et pour réagir aux incidents et les rapporter lorsqu'ils surviennent.
- Favoriser une communication permanente et ouverte entre l'école et la maison sur ces questions. Encourager la participation, la coopération et la collaboration des parents qui sont à la source même des possibilités d'action et de changement.
- Fournir du matériel accessible et une formation interactive sur l'utilisation et l'abus d'Internet pour les parents intéressés, ainsi que des techniques de supervision appropriées et des suggestions de comportements à modeler.

2. Développer et appuyer des programmes et du matériel afin d'intégrer Internet efficacement dans l'enseignement et l'apprentissage

Actions possibles :

- Intensifier les efforts pour enseigner des stratégies aux élèves leur permettant de chercher du matériel en ligne, en évaluer la qualité et y faire référence correctement. Inciter les bibliothécaires à participer davantage dans ce processus clé.
- Encourager tous les partenaires – élèves, parents, enseignants, administrateurs, personnel de bibliothèque et de soutien ainsi que les commissaires à poursuivre des possibilités d'apprentissage progressives et responsables sur Internet.
- Encourager les jeunes internautes à travailler avec les adultes afin de partager leurs connaissances des technologies et leur expertise avec confiance.
- Réévaluer l'exécution des programmes éducatifs à l'ère numérique en profitant des nouvelles possibilités pédagogiques que permet la technologie. Il faut être particulièrement conscient que les enseignants auront besoin de temps, de ressources et de soutien professionnel afin de transformer leurs méthodes d'enseignement avec succès.
- Adapter et mettre en œuvre des politiques et des démarches pédagogiques qui ont fait leurs preuves et qui stimulent l'apprentissage et l'interaction positive dans notre monde en constante évolution technologique. Autrement dit, bien que les instruments d'information changent, la nature humaine et les comportements humains ne changent pas nécessairement.

3. Contribuer à augmenter la sensibilisation du public sur les enjeux clés d'Internet

Actions possibles :

- Préconiser un changement de paradigme dans la couverture médiatique, le discours public et les méthodes pédagogiques d'Internet pour passer de menace à possibilité.
- Développer et augmenter les réseaux avec les associations de parents, les associations communautaires, les associations de bibliothécaires, les bibliothèques publiques, les médias, les forces de l'ordre et les services sociaux afin d'encourager leur participation et d'éveiller la reconnaissance des possibilités et des risques associés à l'utilisation d'Internet.
- Être conscient de l'autorité exercée par les médias sur les questions de la cyberintimidation et collaborer avec eux afin de fournir des renseignements exacts et du contexte, et de signaler les réalisations positives des jeunes lorsqu'ils utilisent les technologies.

4. Élaborer et adapter des politiques claires et cohérentes sur l'utilisation d'Internet

Actions possibles :

- Évaluer et modifier, si nécessaire, les politiques Internet des commissions scolaires pour être certain qu'elles aident les élèves à comprendre et respecter l'équilibre entre la liberté d'expression, les limites raisonnables et le respect d'autrui.
- Offrir des ateliers et encourager les administrateurs d'école, les enseignants et les parents à y assister afin d'apprendre à mieux cerner leur rôle et leurs responsabilités concernant les interactions en ligne, l'étendue et les limites de ces responsabilités, plus particulièrement en ce qui concerne la liberté d'expression des élèves, la confidentialité, la protection et la supervision en cyberspace.
- Développer et publiciser de nouveaux protocoles ou modifier les protocoles existants afin de réagir promptement aux incidents et déterminer lesquels nécessitent une intervention policière ou juridique. Assurer les préparatifs afin de répondre promptement aux questions techniques dans le cas d'une intervention policière (c.-à-d. infrastructure Internet dans l'école, noms d'utilisateur et mots de passe, etc.) ou dans le cas de requêtes des parents ou des membres du personnel.

- Inviter les élèves à participer à l'élaboration de codes de déontologie et de politiques afin d'adresser les abus en ligne qui sèment la discorde entre les jeunes et leur causent des affrontements avec les autorités, de façon à leur donner une raison valable de mettre ces codes et politiques en vigueur.

5. Entreprendre les mesures nécessaires afin d'assurer la sécurité

Actions possibles :

- Obtenir l'engagement des fournisseurs de contenu et de portail Web à développer des stratégies volontaires pour combattre les comportements offensants sur Internet et en conscientiser le public.
- Chercher de nouvelles approches pour affronter les problèmes tels que la permanence des renseignements sur Internet, son auditoire illimité et son anonymat.
- Créer de solides mesures disciplinaires qui sont bien informées, cohérentes et répondent aux besoins pédagogiques.
- Être à l'écoute afin de réagir aux incidents signalés par les élèves, parents et autres. Assurer le suivi des incidents afin d'être certain que l'intimidation ait cessé.

6. Introduire des cours de compétences en culture informationnelle aux enseignants et au personnel des écoles

Actions possibles :

- Encourager l'enseignement obligatoire de la culture informationnelle dans la formation préalable des enseignants.
- Favoriser la formation interne et autres occasions de perfectionnement professionnel à l'intérieur des écoles pour promouvoir la culture informationnelle.
- Inclure les programmes de formation proactifs offerts par les services policiers sur l'utilisation d'Internet semblables à ceux offerts sur la toxicomanie et l'abus d'alcool.

7. Encourager le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport à reconnaître l'impact des nouvelles technologies et à y réagir activement

Actions possibles :

- Incorporer la technologie en tant qu'élément important dans les nouvelles politiques et les politiques déjà établies.
- Exercer un rôle de leadership dans la promotion de l'intégration de la technologie en milieu scolaire.
- Exiger une formation préalable des enseignants en culture informationnelle et les connaissances technologiques connexes; et en appuyer la formation interne en permanence.

En conclusion

Les questions examinées par le groupe de travail dans ce rapport sont complexes et omniprésentes. Comme nous l'avons vu, l'éducation publique n'est pas seule dans la lutte pour atteindre les nombreux objectifs favorisant un comportement sur Internet responsable et positif. Néanmoins, les membres du groupe de travail ont bon espoir que le rapport aura un effet catalyseur encourageant la réflexion et les actions efficaces au sein de l'ACSAQ, des commissions scolaires membres et leurs écoles de même que chez les élèves, parents, directeurs, administrateurs et autres intervenants.

Afin de contribuer à l'impact du rapport, le groupe de travail invite l'ACSAQ à entreprendre une révision et une évaluation des progrès accomplis après 24 mois de mise en pratique suivant la présentation du document à l'ACSAQ et au public.

Annexe 1

Biographies des membres du groupe de travail

CLAUDE LAJEUNESSE (président du groupe de travail ACSAQ)

Dr Claude Lajeunesse est ancien président des universités Concordia et Ryerson, et président-directeur général sortant de l'Association des universités et collèges du Canada. Il est titulaire d'un doctorat et d'une maîtrise en génie nucléaire de la Rensselaer Polytechnic Institute (RPI) à Troy, dans l'état de New York, et d'un baccalauréat en génie physique de l'École polytechnique de Montréal. Dr Lajeunesse est actuellement président-directeur général de l'Association des industries aérospatiales du Canada.

MARIE-ANNA BACCHI

Marie-Anna Bacchi est directrice générale du centre de gestion de Bell Canada où elle s'occupe de quelque 2 000 techniciens. Mme Bacchi a siégé au conseil d'administration de la Chambre de commerce italienne du Canada et a été vice-présidente du Conseil exécutif.

NIRMALA BAINS

Nirmala Bains est étudiante à l'Université Concordia où elle poursuit sa maîtrise en anthropologie sociale et culturelle. Elle utilise assidûment Internet avec grand intérêt.

RONALD CANUEL (*membre d'office*)

Ron Canuel est directeur général de la Commission scolaire Eastern Townships. Il est aussi président de l'Association des directeurs généraux des commissions scolaires anglophones du Québec. Ron est le premier directeur général de commission scolaire au Canada à initier un programme donnant accès à un ordinateur portable à chaque élève de la 3^e année à la 5^e secondaire.

PETER CÔTÉ

Peter Côté est le directeur du Bureau des droits et des obligations de l'Université Concordia depuis 2002. À ce titre, il aide les membres de la communauté universitaire qui vivent diverses formes de conflits, que ce soit harcèlement, discrimination, violence ou comportement menaçant.

FRÉDÉRIK GAUDREAU

Le capitaine Frédérick Gaudreau est responsable du Bureau de coordination des enquêtes sur les délits informatiques à la Sûreté du Québec.

JASWANT GUZDER

Dre Jaswant Guzder est la directrice du département de pédopsychiatrie à l'Institut de psychiatrie communautaire et familiale de l'Hôpital général juif.

DEBBIE HORROCKS (*membre d'office*)

Debbie Horrocks est la présidente de l'Association des commissions scolaires anglophones du Québec (ACSAQ). Elle est aussi la vice-présidente du Conseil des commissaires de la commission scolaire Riverside. Mme Horrocks est active au sein du réseau des écoles publiques anglophones depuis plus de 20 ans.

ANTONIO LACROCE (*membre d'office*)

Antonio (Tony) Lacroce est le directeur général de la commission scolaire English-Montréal. Ancien enseignant de physique et de mathématique, il a aussi été directeur d'école et directeur de ressources humaines. La commission scolaire English-Montréal dessert quelque 37 000 élèves dans des écoles primaires et secondaires anglophones, des écoles de formation professionnelle et des centres de formation permanente situés dans les secteurs centre et est de Montréal.

ROBERT LIBMAN

Robert Libman est architecte, consultant, ancien membre de l'Assemblée nationale, et anciennement maire de Côte Saint-Luc et membre du comité exécutif de la Ville de Montréal. Il a aussi été directeur exécutif à la Ligue des droits de la personne du B'nai Brith pour la région du Québec.

ELIAS MAKOS

Elias Makos est journaliste collaborateur en technologie de l'information pour CTV News à Montréal. Il est aussi professeur de cours technique au programme de journalisme de l'Université Concordia et a été coordonnateur des relations avec les médias pour les Expos de Montréal.

CATHERINE McKEOGH

Cathy McKeogh a été présidente et membre du Conseil d'établissement ainsi que présidente du comité central de parents à la commission scolaire Lester B. Pearson. Elle est présentement webmestre indépendante.

ROSEMARY MURPHY (*membre d'office*)

Rosemary Murphy est membre du conseil de l'Association des commissions scolaires anglophones du Québec. Elle est aussi commissaire à la commission scolaire Lester B. Pearson en plus d'être vice-présidente de son comité des ressources humaines et présidente du Comité consultatif interculturel.

CATHY NGULI

Cathy Nguli a été technicienne en technologie de l'information au Lower Canada College. Elle a aussi travaillé comme coordonnatrice aux services d'entrepreneuriat pour YES - Service d'emploi pour les jeunes de Montréal.

HOWARD SHAPIRO

Howard Shapiro est un ancien enseignant, directeur d'école et directeur des services complémentaires dans le réseau des écoles publiques anglophones. Maintenant retraité, il participe à la création et à la construction d'une école dans une petite ville d'Ouganda en Afrique dans le cadre du programme d'alphabétisation de Namuwongo.

SHAHEEN SHARIFF

Dre Shaheen Shariff est professeure adjointe à l'Université McGill au département d'études intégrées en éducation. Elle est la chercheuse principale pour deux projets de recherche financés par le Conseil de recherche en sciences humaines du Canada. Un de ses projets examine les politiques des écoles et les limites légales relatives à la cyberintimidation et au harcèlement sur Internet. Dre Shariff a publié de nombreux articles et donné de nombreuses entrevues sur des sujets reliés à la cyberintimidation.

RENÉE SUTTON

Renée Sutton est étudiante en littérature anglaise avec une majeure en études culturelles à l'Université McGill. Elle était auparavant rédactrice en chef du journal étudiant au Collège Dawson.

David Birnbaum, directeur général, ACSAQ et **Angela Rosa**, agente administrative, ACSAQ, secondent le groupe de travail à titre de personnel auxiliaire, assistés d'**Andrew Churchill**, chercheur. M. Churchill est étudiant au doctorat à l'Université McGill.

Annexe 2

Sondage Internet des intervenants de l'ACSAQ

Objectifs

Le but premier de cette initiative de recherche est de fournir au groupe de travail de l'ACSAQ des conclusions précises sur l'impact d'Internet et des TIC sur trois groupes de sa clientèle : les parents, les enseignants et les élèves. Nommément, le but était de recueillir des opinions sur l'impact de ces technologies afin de :

- Valider, dans la mesure du possible, les observations et les recommandations du groupe de travail selon des données provenant de ses concitoyens.
- Comparer les données de l'ACSAQ avec celles provenant d'études générales.
- Répondre à des questions précises selon les priorités établies par le groupe de travail.

Méthodologie

Les points suivants donnent un aperçu des étapes clés dans l'élaboration et la réalisation de l'enquête :

1. Élaboration

- a) Les questions du sondage élaboré par le groupe de travail ont été formulées suite à des études révisées par le groupe ou à des recommandations qui font l'objet d'examen.

2. Exécution

- a) Le questionnaire était disponible en ligne du 15 février 2008 au 15 avril 2008.
- b) Un lien vers le questionnaire était accessible au public sur le site de l'ACSAQ.
- c) Outre une conférence de presse en février 2008 pour annoncer l'enquête, l'ACSAQ a communiqué son existence à tous ses commissions scolaires membres par écrit. Les commissions scolaires l'ont ensuite annoncée à leurs écoles qui l'ont à leur tour annoncée à leur communauté. Le questionnaire s'est aussi propagé grâce aux listes d'envoi électroniques.
- d) Infopoll a fourni le service d'hébergement Web.
- e) Les questionnaires ont été remplis dans l'anonymat sans suivi des adresses PI.

3. Analyse

- a) L'analyse des résultats a été effectuée par le chercheur embauché par le groupe de travail sous la surveillance des membres.

- b) Une analyse quantitative de fréquence a été effectuée sur les questions fermées de même qu'une analyse qualitative thématique des questions ouvertes. Le logiciel de rapport d'Infopoll a servi pour faire l'analyse quantitative. Un codage thématique et une analyse des attitudes envers chaque sujet ont servi à l'analyse qualitative.

Aperçu du questionnaire

Le questionnaire a posé un nombre de questions adressant les points suivants :

- a) Accès Internet et utilisation
- b) Perception et connaissances des TI
- c) Risques et défis
- d) Possibilités pédagogiques
- e) Attitudes personnelles envers la technologie
- f) Opinions sur le rôle des écoles dans l'enseignement et la surveillance des technologies
- g) Divers points pertinents au projet du groupe de travail

Résultats de l'enquête

Les répondants : 572 parents, 273 enseignants et 176 élèves ont répondu au questionnaire pour un total de 1021 participants répartis ainsi sur le territoire des neuf commissions scolaires : English-Montréal avec le plus grand nombre à 423, Lester B. Pearson 160, Riverside 116, Sir Wilfred Laurier 23, New Frontiers 18 et Eastern Townships avec le plus petit nombre à 9. Les enseignants étaient répartis assez également à tous les niveaux, de la maternelle à la 5^e secondaire. Le groupe de travail croit qu'il est important de noter que 25 % des élèves qui faisaient l'objet de réponses des parents étaient en 3^e année et moins. Les élèves qui ont répondu étaient fortement concentrés en secondaires 1, 2 et 3.

Ce qu'ils ont dit : Voici ci-dessous les réponses qui ont mené aux conclusions de l'enquête. Chaque résultat est précédé de l'énoncé tel que donné dans le questionnaire. (Des données additionnelles sont disponibles sur demande à l'ACSAQ)

Veillez prendre connaissance des détails suivants :

- Les légendes des réponses : TA= totalement en accord, A= en accord, I =indécis(e), D = en désaccord, et TD = totalement en désaccord.
- Les questions sont formulées telles qu'elles ont été posées aux parents. Trois questionnaires ont servi à l'enquête en ajustant les questions de façon appropriée pour chaque groupe ciblé
- Les réponses aux questionnaires sont codées par couleur de la façon suivante :

Parents	Enseignants	Élèves
---------	-------------	--------

1. Accès et utilisation :

- Plus de 95 % des répondants ont au moins un ordinateur à la maison.
- Plus de 80 % des répondants ont un accès Internet haute vitesse.
- Plus de 85 % des répondants rapportent que des jeunes passent un minimum de 1 à 3 heures en ligne par semaine.
- Près de 60 % des parents (et 90 % des élèves) rapportent que des jeunes ont leur propre adresse courriel.

	Élèves	Parents	Enseignants
Combien d'ordinateurs avez-vous à la maison?			
Aucun	4 %	1 %	1 %
1	32 %	35 %	41 %
2	35 %	34 %	32 %
3 ou plus	29 %	31 %	26 %
Quel type d'accès Internet avez-vous à la maison?			
Aucun accès Internet	8 %	1 %	3 %
Accès par modem	11 %	6 %	8 %
Accès haute vitesse	81 %	93 %	89 %
Est-ce que l'enfant a une adresse électronique personnelle?			
Oui	90 %	59 %	n/d
Non	10 %	41 %	n/d
Pendant combien de temps environ votre enfant est-il branché à Internet?			
Moins de 1 heure par semaine	13 %	15 %	n/d
1 à 3 heures par semaine	13 %	30 %	n/d
3 à 5 heures par semaine	17 %	22 %	n/d
5 à 10 heures par semaine	24 %	23 %	n/d
Plus de 10 heures par semaine	32 %	11 %	n/d

2. La majorité de tous les groupes de répondants ne croient pas qu'Internet nuise à la vie sociale des élèves, à leur épanouissement social, ou ne cause la plupart des problèmes sociaux.

	Élèves					Parents					Enseignants				
	TA	A	I	D	TD	TA	A	I	D	TD	TA	A	I	D	TD
Internet autres TI ont un impact négatif sur les rapports sociaux de mon enfant.	4%	10%	24%	29%	33%	3%	10%	22%	50%	16%	4%	24%	35%	32%	5%
Internet et autres TI causent la plupart des problèmes de mon enfant.	3%	13%	18%	30%	37%	1%	3%	5%	40%	52%	1%	5%	21%	50%	24%
Internet et autres TI nuisent au bon développement social de mon enfant.	2%	9%	33%	29%	28%	1%	8%	17%	54%	20%	2%	22%	33%	35%	8%

3. La majorité de tous les groupes de répondants ne croient pas que le comportement sur Internet soit essentiellement plus antisocial ou dangereux que l'interaction en personne.

	Élèves					Parents					Enseignants				
	TA	A	I	D	TD	TA	A	I	D	TD	TA	A	I	D	TD
Internet et autres TI incitent mon enfant à être plus méchant ou méchante qu'il ou elle est.	4%	12%	17%	20%	46%	1%	4%	11%	38%	47%	4%	17%	35%	32%	12%
Il est plus probable que mon enfant soit victime d'un comportement délinquant en ligne que dans le monde concret.	7%	19%	32%	19%	24%	4%	15%	22%	40%	19%	2%	24%	31%	34%	9%
La plupart des comportements délinquants sur Internet sont le résultat d'un événement qui s'est produit dans le monde concret.	12%	23%	43%	15%	8%	4%	34%	35%	20%	7%	4%	41%	35%	16%	4%

4. Seulement 4 % des enseignants sondés ont dit être victimes d'un incident en ligne causé par des élèves (et seulement 5 % causé par les parents).

	Oui	Non
Avez-vous été l'objet de harcèlement ou d'intimidation en ligne par un parent ou des parents?	4%	96%
Avez-vous été l'objet de harcèlement ou d'intimidation en ligne par un élève ou des élèves?	5%	95%

5. La majorité de tous les groupes de répondants ne partagent pas l'avis voulant qu'Internet ait un impact négatif sur leur environnement scolaire.

	Élèves					Parents					Enseignants				
	TA	A	I	D	TD	TA	A	I	D	TD	TA	A	I	D	TD
Internet et autres TI nuisent à la vie scolaire à l'école de mon enfant.	3%	14%	32%	25%	27%	3%	7%	19%	54%	17%	1%	11%	26%	49%	13%

6. La majorité des répondants parents et enseignants croient que les écoles et les commissions scolaires ont le droit et la responsabilité de trancher les questions Internet sans égard à l'endroit où une situation a lieu. Il est intéressant de noter qu'environ un tiers des élèves étaient incertains devant cette question, nous laissant donc conclure qu'il n'y avait ni accord ni désaccord majoritaire.

	Élèves					PARENTS					Enseignants				
	SA	A	U	DA	SDA	SA	A	U	DA	SDA	SA	A	U	DA	SDA
L'école devrait punir l'élève qui harcèle ou intimide en ligne un enseignant.	27%	24%	31%	8%	10%	52%	31%	9%	5%	3%	55%	32%	9%	2%	2%
L'école devrait punir l'élève qui harcèle ou intimide en ligne un autre jeune.	23%	23%	32%	8%	14%	49%	30%	12%	6%	3%	48%	35%	12%	3%	3%
L'école n'a pas le droit de punir un élève pour une infraction en ligne si l'acte s'est produit sur un ordinateur de la maison.	15%	19%	38%	11%	17%	9%	15%	18%	26%	33%	9%	9%	25%	29%	28%

7. La minorité des répondants croient que les écoles éduquent adéquatement les élèves et les parents au sujet des dangers possibles sur Internet.

	Élèves					Parents					Enseignants				
	TA	A	I	D	TD	TA	A	I	D	TD	TA	A	I	D	TD
L'école informe suffisamment les élèves sur les dangers d'Internet.	4%	24%	31%	25%	16%	3%	20%	36%	30%	11%	3%	20%	20%	46%	11%
L'école informe suffisamment les parents à propos des technologies et de ses influences sur l'enfant.	6%	14%	39%	26%	16%	2%	17%	28%	37%	16%	1%	7%	22%	53%	16%

8. La minorité des enseignants ont répondu qu'ils trouvent que les écoles les protègent suffisamment contre le harcèlement et l'intimidation en ligne et que les écoles les renseignent adéquatement quant aux nouvelles questions d'ordre juridique qui font surfacer.

L'école ou la commission scolaire ou les deux ...	TA	A	I	D	TD
Protègent assez les enseignants de l'intimidation en ligne de parents.	1%	14%	59%	18%	8%
Protègent assez les enseignants de l'intimidation en ligne d'élèves.	2%	15%	58%	18%	8%
Aident assez les enseignants sur les questions juridiques.	0%	12%	22%	41%	25%

9. La majorité de tous les groupes de répondants croient qu'Internet et autres technologies ont un impact positif sur l'éducation de leurs enfants.

	Élèves					Parents					Enseignants				
	TA	A	I	D	TD	TA	A	I	D	TD	TA	A	I	D	TD
Internet et autres TI ont un impact positif sur les études de mon enfant.	22%	36%	24%	11%	6%	16%	60%	16%	6%	3%	17%	59%	17%	6%	2%

10. La majorité de tous les groupes de répondants sont incertains ou sont d'accord pour dire que les élèves ne savent pas toujours comment évaluer la

qualité et l'exactitude des sources en ligne et ne sont pas toujours certains de tricher ou non en faisant du couper-coller de sources en ligne.

	Élèves					Parents					Enseignants				
	TA	A	I	D	TD	TA	A	I	D	TD	TA	A	I	D	TD
Mon enfant est incertain de la qualité ou justesse de l'information obtenue en ligne	5%	19%	47%	18%	11%	14%	37%	30%	16%	3%	18%	46%	21%	12%	4%

11. Il y a un écart de perception entre les réponses des enseignants (accord majoritaire) et celles des élèves et parents (accord minoritaire) à la question qui demandait si les enseignants intègrent efficacement la technologie dans leur enseignement.

	Élèves					Parents					Enseignants				
	TA	A	I	D	TD	TA	A	I	D	TD	TA	A	I	D	TD
Les enseignants intègrent avec efficacité la TI dans la pratique de l'enseignement.	12%	28%	34%	16%	10%	7%	33%	37%	17%	6%	16%	48%	13%	18%	5%

12. La minorité de tous les groupes de répondants croient que les enseignants, les parents et les élèves communiquent efficacement grâce à la technologie.

	Élèves					Parents					Enseignants				
	TA	A	I	D	TD	TA	A	I	D	TD	TA	A	I	D	TD
Internet et autres TI m'aident à mieux communiquer avec les enseignants et enseignantes.	8%	28%	26%	19%	19%	12%	34%	16%	28%	11%	12%	37%	20%	22%	9%

13. 83% des enseignants sondés donnent des travaux à faire à l'aide de technologie et d'Internet.

	Oui	Non
Demandez-vous aux élèves d'utiliser Internet ou autres TI pour les travaux?	83%	17%

14. Seulement 6% des enseignants sondés disent que la technologie est peu importante à leur enseignement. Par contre, 57 % des enseignants croient que la technologie est complémentaire (intégrée ou complémentaire) et 15 % disent qu'elle est centrale et intégrée.

La TI dans votre enseignement est	
Centrale et intégrée	15%
Complémentaire et intégrée	31%
Complémentaire mais secondaire	26%
Supplémentaire	20%
Pas très importante	6%
Aucune de ces réponses	1%

15. En outre, les sentiments de ces enseignants envers la technologie en général renforcés par leurs opinions sur le sujet expriment en grande majorité qu'Internet et les technologies connexes :

- a. Ne contribuent ***pas*** au départ prématuré des enseignants;
- b. Ne contribuent ***pas*** à l'abandon des études;
- c. Ne nuisent ***pas*** à la qualité des expériences en classe;
- d. Ne nuisent ***pas*** à la satisfaction professionnelle des enseignants;
- e. Ne contribuent ***pas*** à la mauvaise performance des élèves;
- f. Ne rendent ***pas*** les enseignants moins aptes à donner des notes faibles; ou
- g. Ne rendent ***pas*** les enseignants moins aptes à discipliner les élèves.

Internet et les autres technologies contribuent à...	TA	A	I	D	TD
Départ prématuré du personnel enseignant de la profession.	2%	9%	19%	36%	34%
Décrochage scolaire des élèves.	1%	5%	13%	41%	41%
La baisse de la qualité de l'apprentissage en classe.	3%	8%	12%	40%	38%
La baisse de la satisfaction au travail des enseignants.	2%	9%	14%	43%	31%
La faible performance des élèves.	3%	13%	17%	36%	30%
Inciter le personnel enseignant à ne pas donner de mauvaises notes de peur de représailles en ligne.	1%	4%	20%	33%	43%
Diminuer les mesures disciplinaires provoquées par un comportement négatif d'un élève par peur de représailles en ligne.	0%	3%	19%	36%	42%

16. Les écoles fournissent suffisamment d'aide aux enseignants pour intégrer la technologie dans leur enseignement.

Aident assez le personnel enseignant à intégrer la TI.	3%	22%	15%	40%	21%
--	----	-----	-----	-----	-----